



L'entretien des locaux

Contexte

Le nettoyage des locaux peut avoir un impact sur la qualité de l'air intérieur et donc sur l'état de santé des occupants des locaux. Les agents qui réalisent ces activités d'entretien sont aussi directement concernés.

Les principaux impacts environnementaux des produits d'entretien se situent lors de la fabrication des produits (utilisation de matières premières qui contribuent à l'épuisement des ressources non renouvelables), lors de l'utilisation (dangerosité des composés organiques volatils et des colorants/parfums pour la santé) et lors de leur fin de vie.

Source

Règlementation

- Règlement Européen n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil relatif aux détergents
- Règlement Européen n°1907/2006 dit "REACH" : Procédures de collecte et évaluation d'informations sur les propriétés et les dangers de substances chimiques
- Article R.216-8-1 du Code de l'environnement : Sanction pour l'utilisation de phosphates dans les détergents



Pour en savoir plus : [Site internet La Ref](#)

Conseils



Exiger des produits ne contenant pas de substances toxiques/dangereuses pour la santé et l'environnement



Imposer le recours à des produits avec des systèmes de dosage intégrés



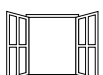
Imposer le recours à des produits détenteurs de labels environnementaux



Eviter les vaporisateurs et aérosols qui peuvent irriter les voies respiratoires et privilégier les bouteilles avec bec verseur



Interdire le mélange de produits chimiques au risque de produire des vapeurs toxiques



Aérer pendant l'entretien des espaces



Favoriser l'utilisation de grands conditionnements (moins d'emballage) ou dont les emballages sont fabriqués à partir de ressources renouvelables, recyclées ou recyclables



Exiger la reprise des emballages par le fournisseur (valorisation/recyclage) et la fourniture d'un bordereau de suivi des déchets (dangereux)



Former les agents à la prévention des risques liés aux produits



Evaluer régulièrement l'application des protocoles



Un produit désinfectant a pour vocation de détruire les virus et les bactéries, c'est donc un biocide qui est susceptible d'avoir des effets nocifs sur la santé et/ou sur l'environnement. L'enjeu est donc de définir la méthodologie d'utilisation de ce produit et d'en limiter l'usage.

Source

Labels

Voir ces fiches de l'ADEME qui présentent les impacts environnementaux des produits d'entretien et de nettoyage, ainsi que les labels environnementaux permettant de réduire ces impacts.



Exemples de clauses

“

L'ensemble des produits consommables d'entretien sera d'**origine naturelle** et aura une **biodégradabilité supérieure à 80% en anaérobiose** (sans présence d'oxygène).

Inria sera sensible à la **toxicité pour les organismes aquatiques** et au volume critique de dilution (VCD) des produits présentés.

La distribution des produits peut se faire sous forme de concentré et à l'aide de systèmes de dosage précis. L'installation, la maintenance et le renouvellement de ces systèmes de dosage sont à la charge du titulaire tout au long de la réalisation du marché.

”

CCTP Marché d'entretien ménager des locaux et de la vitrerie intérieure du Centre Inria de l'Université de Lille -

“

La ville d'Albi, signataire de la **Charte “Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens”**, est engagée dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens. Aussi **il ne pourra être accepté dans le cadre de l'exécution du présent marché quelque produit que ce soit qui intégrerait des substances telles que CMR, PE, PBT, vPvB, POP, dont les familles PFAs/PFOs/PFOAs, ...**

”

RC Marché de fournitures de matériel, produits d'entretien ménager, de nettoyage et de désinfection en milieu alimentaire et d'équipements à usage unique - Mairie d'Albi

La Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens vise à mobiliser les collectivités territoriales sur l'objectif de protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.



Pour aller plus loin : le clausier de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes sur l'ozone et la qualité de l'air intérieur



Exemples de clauses

“ — Au cours de sa prestation d'entretien de locaux, le prestataire sera vigilant à limiter l'emploi de produits d'entretien en favorisant l'action mécanique. — ”

La Clause Verte - Plan régional ozone, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

“ — Pour l'entretien des locaux dont il a la charge, le titulaire limitera, dans la mesure du possible l'utilisation de produits d'entretien fonctionnant par pulvérisation, sprays ou aérosols. Dans l'hypothèse où le recours à ces produits est nécessaire, le prestataire fera en sorte de pulvériser le produit sur un support de nettoyage qui sera lui-même appliqué sur la surface à traiter pour réduire la dispersion au moment de l'utilisation. — ”

La Clause Verte - Plan régional ozone, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

- “ —
- En cas de livraison de produits non conformes aux exigences du présent marché, il se verra appliqué au titulaire une pénalité forfaitaire fixée à xxx Euros ;
 - En cas de non réalisation du plan de formation des agents prévu dans le marché, il se verra appliqué au titulaire une pénalité forfaitaire fixée à xxx Euros
- ”

La Clause Verte - Guide Recocrèches 3, 3AR et ARS Nouvelle Aquitaine

Retrouvez aussi un **exemple de critère** sur le site de [La Clause verte](#)

Outils et guides



[Livret sur les précautions à prendre lors de l'utilisation de produits ménagers](#)



[Retour expérimentation de bionettoyage à la vapeur dans les crèches](#)



[Infographie produits ménagers et leurs impacts](#)



[Boite à outils à destination des acheteurs publics pour créer un lot dédié à la "petite enfance" dans les marchés publics](#)



[Webinaire "Limiter les émissions de polluants des produits de construction et d'entretien via la commande publique"](#)

Mars 2025

